



---

## Réforme de la Cour suprême de Chypre

Suite de la réforme du système judiciaire de Chypre, l'actuelle Cour suprême de Chypre sera scindée en deux cours indépendantes, la Cour suprême constitutionnelle et la Cour suprême. La réforme prendra effet à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2023.

À

Le président de la Cour suprême constitutionnelle sera l'actuel président de la Cour suprême, M. Antonis R. Liatsos, et la présidente de la Cour suprême sera Mme Katerina Stamatiou, juge de l'actuelle Cour suprême. Les deux présidents prendront leurs fonctions le 1<sup>er</sup> juillet 2023.

---

**Source URL:** <https://reseau-presidents.eu/content/reforme-de-la-cour-supreme-de-chypre>